L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS,
VENDREDI, 7 AOUT 1891.

WEST END.

Le répertoire de cet ensemble de quarante musiciens est tel que le programme est sans cesse renouvelé et toujours d'une variété grande. Voyez celui de ce soir, divisé en trois parties; certainement il est bien fait pour attirer la foule. Non seulement excellent est le choix des morceaux, mais encore on y entendra plusieurs des solistes distingués que possède cet orchestre. Nous rappelons au public que celui-ci est engagé pour trois semaines seulement.

Le concert commence à six heures.

Le Journal des Demoiselles.

Nous venons de recevoir le très intéressant numéro du 25 juillet de cette élégante publication (Paris, 48 rue Vivienne); en voici le sommaire: *Modes de Paris. Chronique—Le Plat de Noces* (suite et fin)—*Curiosité* historique—*Gravure coloriée—Gravure noire*, avec explications et patrons.

Pour ses effets curatifs réels, la Salsepareille d'Ayer en vaut au moins trois de toute autre marque.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 7 août 1891—Indications: Pour la Louisiane.—Temps beau, excepté légères averses sur la côte, vents du sud, température presque stationnaire.

Température du 6 août 1891.

Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens
No 143 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	92	33
3 P. M.	94	34
6 P. M.	90	32

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Ernest A. Thouron à Mlle Amélie Fourquet.
Henry de Marigny à Mlle Mollie Munzenberg.
Robert Tonley à Mlle Annie Honeycomb.
Nicholas Frubling à Mlle Clara Fisher.
Frank S. Werle à Mlle Lellie Voorhies.

Naissances.

Mme Robert Desailly, une fille.
Mme Louis Kaesner, une fille.
Mme Charles Scott, une fille.
Mme Geo. W. Kapp, une fille.
Mme Joseph Richard, un garçon.
Mme Jos. W. Dangwir, un garçon.
Mme Honoré Labat, un garçon.
Mme Charles Bérard, un garçon.
Mme Wallace O'Leary, un garçon.

Décès.

Sue Bennett, 6 ans, Mississippi City.
Veuve Anna M. Scherer. 60 ans, 243 rue Chippewa.
George L. Wilts Jr, 17 ans, 253 Chemin du Bayou.
Julia M. Fehl, 16 mois, 60 rue Burdette.
Veuve Julia Weil, 48 ans, 119 rue St-Louis.
Annie A. Herdiger, 20 jours, 1562 rue Tchoupitoulas.
George Weibelt, 27 ans, 186 rue Washington.
Louisa Smith, 23 ans, 362 rue Baronne.
Katie Dannemann, 18 ans, 763 1|2 rue du Camp.
Celia King, 9 jours, 220 rue St-Louis.
Carmelo Barone, 52 ans, 42 rue Dumaine.
Joséphine Burke, 30 ans, 29 rue St-Antoine.
Mary L. Bartlette, 17 ans, 83 rue Bourbon.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

E. Stream au Cosmopolitan Building and Loan Association, deux terrains bornés par les rues Berlin, Dryades, Baronne et l'avenue Napoléon, $467.

P. O. Fazende et als. à F. G. Marrero, trois terrains bornés par les rues Canal, Broad, Gasquet et White, $1,000.

P. Herman et als. à J. Murat, un îlot borné par les rues Green, Cadix, St-George et Valence, $500.

Citizens' Bank of Louisiana à P. B. Rosiza, un terrain borné par les rues Julie, Remparts, Delord et Dryades, $3,000.

Commissariat des Etats-Unis.—Edw. R. Blake accusé de voies de fait sur W. J. Brodie le 22 juillet, a comparu hier matin et l'affaire a été remise au 14 courant.

Cour Civile de District.—N. O. City & Lake R. R. Co. contre la ville pour obtenir l'émission d'une injonction empêchant la ville d'autoriser le passage des chars rue Magazine de Canal à Pélicité.

A. A. Beer contre H. Mehnert, en partage.

J. Jefferson Davis contre la ville, en possession de certain terrain.

Wilkinson Bank contre la Union Stave Co., pour $238 61.

Les successions de Mmes Ada Henry et Sarah P. Reeves sont ouvertes.

Louis Daix, contre le recorder des hypothèques pour obtenir l'annulation d'une inscription.

Cour Criminelle.—Dan Harris, voies de fait, $25 ou 30 jours.

W. A. Aitken, port d'arme cachée, $5 ou 10 heures.

Cécile White, voies de fait, 10 jours.

Louisiana Field Artillery.—Les membres de la Batterie B, Louisiana Field Artillery, sont partis hier soir par le train de 8 heures 25 du Louisville-Nashville pour une tournée dans le Nord et l'Ouest.

Les membres de la batterie sont:

W. H. Beanham, capitaine; James Reynolds, premier lieutenant; H. B. Bowles, premier sergent junior; W. H. Flaherty, sergent quartier maître; P. F. Hanley, sergent d'ordonnance; L. Aleix, Chas B. Guillotte, sergents porte drapeau; E. Uter, premier sergent; F. M. J. Meyers, deuxième sergent; John B. Freret, troisième sergent; F. O. Lacorgne, Emile Santer, C. F. Dufour, Iseal Pickens, E. J. Kessler, caporaux. Soldats H. B. Bender, W. D. Chamberlain, R. L. Parish, John T. Hanley, M. P. Lenihan, Emile Moses, Henry O'Reiley, C. H. Schenck, Jr., A. S. Cain, L. W. Eames, J. F. Foley, Eugene Josan, M. W. Mason, Richard Loochte, John J. O'Reilly, Robert J. Wire, J. Marquaire, J. Cripps Wickliffe, Geo. B. Farish.

—Les Louisiana Rifles achèvent aussi les préparatifs de leur voyage à Grand Isle où ils camperont pendant une quinzaine de jours.

Young Pelican M. B. A.—L'association de bienfaisance "Young Pelican" donnera, après-demain, au Southern Park, un pique-nique qui a été organisé par MM. V. Greave, Geo. Noteon, N. Locayano, J. Légier, D. Schumacker et J. Dantagnan qui ont inclus dans le programme des jeux une partie de base ball entre les "Abadie" et les "Young Pelican."

Le prix de la partie est une somme de $50. La fête se terminera par le tirage d'une tombola, dans laquelle chaque billet d'entrée donne une chance. Le lot unique est une canne à pomme d'or.

Remerciments pour les billets reçus par le journal.

Un héritier retrouvé.—M. O'Donnell, un notaire de San Francisco qui avait été chargé de représenter les héritiers absents, après la mort de M. John Murphy qui laissait une assez belle fortune, s'est souvenu d'avoir entendu parler à M. Murphy, d'un frère nommé George, qui habitait la Nile-Orléans, et il a immédiatement correspondu avec le maire et le chef de police qui se sont rappelés en effet le nom qui est ou plutôt a été celui d'un sportman bien connu en ville et qui est mort.

L'enquête néanmoins a abouti à la découverte d'un neveu, M. Sam McCuen qui sera l'héritier de la fortune en question, pourvu qu'il prouve ses liens de parenté avec le défunt, ce qui lui sera du reste chose assez facile.

La chaleur.—A 1 heure 45 de l'après-midi, Joseph Cantano, âgé de 22 ans, demeurant rue Calliope, entre Tchoupitoulas et Annonciation, était occupé à démolir l'immeuble situé au coin des rues Thalie et St-Thomas, quand il a été suffoqué par la chaleur. Il a été transporté à l'hôpital dans la voiture d'ambulance; son état est grave.

Jno. Henry, un nègre de 49 ans, qui, à midi, travaillait sur le toit du No 158 de la rue Clio, a été frappé d'un coup de soleil. Après avoir reçu les soins des étudiants il est retourné chez lui, à pied.

Coup de couteau.—On a admis hier à l'Hôpital de Charité, un cuisinier nègre du nom d'Adam Pride, qui se trouvant à douze milles de la ville, sur le steamboat *Laura Lee*, avait reçu un coup de couteau à la poitrine, d'un nommé W. Stewart, employé chez M. Coyle, marchand de charbon. Stewart, qui demeure à Alger, avait été expulsé du bateau par le capitaine.

Pride demeure au coin des rues Dauphine et Goodi.

Bureau de Santé.—Le Bureau ne s'est pas réuni hier soir, faute de quorum. MM. Formento, Wellmann, Williams, Salomon et Parham, étaient [illegible]

[illegible] nom de Henry Marshall, âgé de 24 ans, qui était monté sur la plateforme d'un train de marchandises du Louisville-Nashville, est tombé à l'intersection du Northeastern R. R. et a reçu une grave blessure au-dessus de l'œil gauche.

—A 7 heures du matin Annie Leine, âgée de 46 est tombée d'une galerie en mauvais état, au No 308 de la rue Royale. Elle a reçu des lésions internes qui mettent sa vie en danger.

Memus faits.—A 1 heure de l'après midi, Mme Mamie Davenport qui habite rue Bienville No 102 a pris une dose de laudanum et a été transporté à l'hôpital puis ramenée chez elle après avoir été mise hors de danger.

—Un enfant de 6 ans, nommé Morgan Mosley, dont les parents demeurent au coin des rues Royale et St-Ferdinand, jouait hier, à 4 heures 30, dans la cour de sa maison, quand il a marché sur un morceau de verre et s'est grièvement blessé au pied gauche. Il a reçu les soins des étudiants qui ont déclaré sa blessure très douloureuse, mais sans gravité.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le bruit court que des préparatifs de guerre se font en Bulgarie

Paris, 6 août—Des télégrammes reçus à Paris de Sofia, capitale de la Bulgarie, annoncent que des bruits courent que des préparatifs actifs de guerre se font par les autorités militaires de ce pays.

Des informations ont été prises dans les cercles officiels d'ici, et les fonctionnaires ont déclaré qu'ils n'ont entendu parler d'aucuns préparatifs de guerre dans la capitale des Etats balkans.

La seule information obtenue est que la Bulgarie a fait, récemment une forte commande, pour l'artillerie, à la célèbre manufacture de canons Krupp.

Conjectures sur la visite de la flotte française à Cronstadt—Le journal La Paix—Un traité d'alliance signé dit-on, entre la France et la Russie.

Paris, 6 août—Les bruits relatifs aux résultats de la récente visite de la flotte française à Cronstadt et aux relations étroites entre la France et la Russie, continuent à circuler parmi toutes les classes de la société, et l'on fait beaucoup de conjectures relativement à ce que sera l'issue de la conférence entre les représentants des deux nations.

Aujourd'hui le journal *La Paix* publie un article qui, si la nouvelle par lui donnée est positive, mettra fin à toutes suppositions. Cette feuille dit en effet que le baron Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, a reçu une dépêche chiffrée du ministre des affaires étrangères russe, annonçant qu'un traité d'alliance entre la Russie et la France a été signé.

Rente Française.—Banque de France.

Paris, 6 août—Le trois pour cent est coté à 95 francs 5 1|2 centimes.

L'état hebdomadaire de la banque de France indique une augmentation de 8,625,000 de francs en or et une diminution de 25,300,000 francs en argent.

Le Maire de Cherbourg envoie une dépêche de félicitations à la Czarine à l'occasion de sa fête.

Cherbourg, 6 août—A l'occasion récente de la fête de la Czarine, le maire de Cherbourg a envoyé une dépêche de félicitations à Sa Majesté.

Aujourd'hui le maire a reçu un télégramme du Czar le remerciant des bonnes paroles adressées à la Czarine.

Le Czar, dans sa dépêche, fait allusion aussi à la récente visite de la flotte française à Cronstadt et dit qu'il a ressenti un véritable plaisir à recevoir les braves marins français.

La reine des Belges.

Bruxelles, 6 août—La reine des Belges partira demain pour Spa pour sa santé.

L'Allemagne et le World's Fair.

Berlin, 6 août—On croit ici, que les articles publiés par le *Vossische Zeitung* et le *Tageblatt* condamnant l'idée des allemands de prendre part au World's Fair, de Chicago, parceque d'après ces feuilles, la loi McKinley les manufacturiers allemands ne pourront pas trouver un marché pour leurs produits aux Etats Unis, n'auront aucun effet sur les manufacturiers. Règle générale, ceux-ci croient qu'en faisant une belle exhibition à l'exposition de Chicago, ils pourront étendre beaucoup leur commerce avec l'Amérique.

Conséquemment ils front de l'avant avec leurs préparatifs pour avoir une section allemande au World's Fair qui sera remarquée.

Tous les membres américains représentant l'exposition de Chicago ici, ont accepté l'invitation d'assister à l'exhibition électrique qui a lieu en ce moment à Frankfort, et ils sont partis de Berlin aujourd'hui à cet effet.

La Presse catholique allemande et le Pape.

Berlin, 6 août—La récente décision du Pape, refusant d'accéder à la demande de M. Cahensly et des sociétés de St-Raphaël, qui priaient Sa Sainteté de nommer aux Etats-Unis des évêques appartenant à la nationalité de la majorité des catholiques résidant aux sièges auxquels les dits évêques seront nommés, est prise dans un sens politique par la presse catholique allemande, et celle-ci maintient qu'en refusant d'accepter les propositions qui lui ont été faites, Sa Sainteté a eu l'intention de porter un coup aux nationalités représentées dans la triple alliance, principalement intéressées dans les sociétés de St-Raphaël.

Le Chancelier Von Caprivi.—Le Vossische Zeitung.

Berlin, 6 août—Un journal de cette ville dit que le chancelier Von Caprivi a dit à M. Phelps, le ministre américain, que l'empereur Guillaume visiterait peut être le World's Fair à Chicago. Cette nouvelle, cependant, demande confirmation.

Le *Vossische Zeitung* écrit: L'idée de tenir un Worlds Fair dans un pays borné par le McKinleyisme est grotesque.

Les manufacturiers allemands ne peuvent pas espérer y obtenir un marché pour leurs produits.

Les américains seuls profiteront de l'expérience acquise en inspectant les objets exposés et ils augmenteront probablement ensuite leurs droits.

Le *Tagblatt* exprime la même opinion, mais dans un langage plus modéré.

Le journal Denblatt.

Vienne, 6 août—Le journal *Denblatt*, dans un article au sujet de la visite de la flotte française à Cronstadt, écrit que le rapprochement est simplement un autre pacte pacifique, comme le dreibund, et que la Russie s'appuiera pas le chauvinisme de la France.

La France et la Russie.

L'ambassadeur de France remet à M. de Giers deux saintes bannières capturées dans la guerre de Crimée—L'amiral Gervais.

St-Pétersbourg, 6 août—L'ambassadeur de France en cette ville a remis à M. de Giers, le ministre des affaires étrangères de la Russie, deux saintes bannières capturées par les français dans une église, à Eupatoria, pendant la guerre de Crimée, et qui avaient été subséquemment déposées à la cathédrale Notre-Dame, à Paris.

La remise de ces bannières a profondément touché la population russe.

L'amiral Gervais et ses collègues de la flotte française sont arrivés hier à Moscou où ils ont été l'objet d'une réception enthousiaste.

Le prince George de Grèce.

St-Pétersbourg, 6 août—La lettre qui a récemment paru dans le *Berlingske Tidende* de Copenhague, dans laquelle le prince George, de Grèce, a donné un rapport détaillé de l'attaque faite sur le Czarewitch à Otsu près de Kioto, Japon, par un agent de la police japonaise, a beaucoup altéré l'opinion qui avait d'abord été formée ici sur l'acte du prince en cette occasion, et a contribué à le mettre en disgrâce parmi la population de cette ville. La raison de ce changement d'opinion à l'égard du prince est qu'il a fait publier sa propre version de l'attaque sur le Czar witch, sans avoir antérieurement soumis le manuscrit à la révision.

On considère ici que le rapport du prince appuie fortement sur certaines rumeurs que le Czarewitch n'a pas fait preuve de beaucoup de bravoure en fuyant lorsqu'il a été attaqué.

On est particulièrement offensé de la déclaration faite dans la lettre publiée du prince, qu'après que l'héritier de la couronne de Russie eut été frappé, et pendant qu'il essayait de fuir son assaillant, il est tombé à terre, par pure peur.

Londres, 6 août—[illegible] à la Chambre des Communes, M. William Randal Cremer, membre pour la division Haggerston de Shoreditch, a donné avis qu'à la prochaine session il présenterait une résolution en faveur de la conclusion d'un traité entre l'Angleterre et les Etats-Unis; traité par lequel les deux nations consentiront à soumettre à un arbitrage tous les différends qui pourraient surgir entre elles et qu'elles ne pourraient régler par la voie diplomatique habituelle.

Le prince Ferdinand de Bulgarie.—Le Czar et les Juifs.

Londres, 6 août—Le bruit court que le prince Ferdinand de Bulgarie doit épouser l'archiduchesse Stéphanie, veuve du prince Rudolph d'Autriche.

Le correspondant du *Times* à Berlin écrit: Une preuve frappante que la nouvelle est sans fondement, que le Czar a décidé d'alléger la position des Juifs sur la demande des Etats Unis, demande qui n'a jamais été faite, est donnée dans un télégramme de Varsovie. La dite dépêche déclare que les fonctionnaires russes sur la frontière ont reçu des instructions d'interdire strictement et d'empêcher autant que possible le retour de tous les émigrants Juifs qui désirent revenir en Russie volontairement, ou qui sont contraints de le faire par les fonctionnaires allemands ou autres.

Le Morning News de Belfast se déclare contre Parnell.

Dublin, 6 août—Le *Morning News* de Belfast, qui jusqu'ici a appuyé M. Parnell, déclare aujourd'hui que l'opinion publique endosse maintenant la politique de MM. Dillon et O'Brien.

Nouveau Cabinet hollandais.

Amsterdam, 6 août—Un nouveau cabinet a été formé comme suit: MM. Tienhoven, premier ministre et ministre de l'Intérieur; Tak, ministre du commerce et de l'industrie; Imidt, ministre de la justice; Cromer, ministre des colonies et Pierson, ministre des finances.

Dommages considérables causés par une trombe.

Lisbonne, 6 août—Une trombe qui a éclaté sur une des îles de l'Accoresmo, a causé des dommages considérables et la mort de six personnes.

COLLISION.

Un grand nombre de victimes.

Syracuse, N. Y., 6 août—Une collision a eu lieu entre un train à passagers et un train de fret, près de Port Byron, ce matin à 7 heures, sur le West Shore R. R. Onze personnes ont été tuées et plusieurs autres sont, dit-on, blessées.

Syracuse, N. Y., 6 août—Une collision a eu lieu ce matin, entre Port Byron et Montezuma, entre un train de fret et un train à passagers.

Dix italiens, en route pour les Chûtes du Niagara, qui se trouvaient dans le char fumoir, ont été tués et trente ou quarante autres, assis aussi dans le fumoir ont été blessés.

Les wagons-dortoir ont brûlé; l'on suppose que presque tous les passagers de ceux-ci ont été sauvés.

Les blessés ont été transportés à Syracuse, où les soins leur sont prodigués. Les corps de ceux qui ont été tués, ont été transportés ici pour être identifiés.

Parmi les blessés se trouve un membre d'une compagnie lyrique, qui est mort en route. L'endroit où l'accident a eu lieu, se trouve à quatre milles de Port Byron et à deux milles de la station Montezuma.

Les employés des trains disent qu'il y a d'autres cadavres ensevelis sous les débris. Le brouillard était fort épais quand l'accident a eu lieu.

Des médecins et autres aides ont été envoyés de Syracuse, Auburn, Montezuma et Port Byron.

Syracuse, 6 août—Michael Berlin, de Buffalo, chauffeur du train de passagers, a été tué sur le coup.

L'ingénieur Patrick Ryan, de Buffalo, a eu la poitrine broyée; il est ici à l'hôpital. Sur les vingt italiens assis dans le char-fumoir, un seul a échappé. Dix sept italiens blessés ont été transportés à Syracuse, quelques uns mourront, dit-on. On dit maintenant que personne n'a été blessé dans le wagon-dortoir. Le coroner Stewart tiendra une enquête à Port Byron sur les personnes tuées.

Voici la liste des tués et blessés lors de la collision:

Tués: Michael Bergen; Alphonse Carilla, Italien; Coco Rocca, Italien; Thomas Merlino, Italien; John Rosto, Italien; Veanzo Dilauri, Italien; Dominico Richore, Italien; Dominico Santilo, Italien; Antonio Serzzavava, Italien; John Grambott; Italien inconnu mort en route pour Syracuse.

Blessés: James Chasen, de St-Louis; J. Myers, de Buffalo; Frank Seiter, de Syracuse; John Preston, West Troy; Patrick Ryan, ingénieur du train à passagers, East Buffalo; M. Teilor, de West Point; M. Lewice, de Norwich; Angello, Novelli, Rocco, Angostoro, Antonio Cobbella, Italiens; Benjamin Piste, de Oneonta; Luppis Camilli, Italien; Luppis Agostino, Italien; Arico Cialone, Italien; Joseph Miscarelli, Italien; Mihie Codarella, Italien; Giovanni Rosso, Italien; Ronco Agostino, Italien; Tomasco Canzorino, Italien.

Ce matin à 4 heures un train de secours, ayant à bord le Dr H. D. Donama, le coroner F. W. Smith, le Dr Gregory Doyle, le Dr C. S. Roberts, le Dr Nathan Jacobson et plusieurs employés du chemin de fer, s'est rendu sur les lieux du désastre.

Ce train est revenu à 9 heures avec les blessés qui ont été transportés dans les hôpitaux.

Syracuse, 6 août—Il n'y a pas de doute que l'accident survenu ce matin, est dû à la négligence du conducteur et de l'employé préposé aux signaux sur le train de fret. En effet, il ne s'est pas conformé au règlement qui lui prescrit d'envoyer l'un des employés préposés aux signaux, pour avertir les trains se trouvant sur les mêmes rails.

Syracuse, 6 août—Des ouvriers ont été mis activement au travail pour enlever les débris. Le coroner Stewart, de Cayoga, a formé un juri ce matin qui tiendra une enquête cette après-midi.

Ci-après la liste revisée des tués et blessés: Tués—Carilla Alfonse, Coco Roca, Vincenzo Dilauri, Dominco Richone, Thos Marlino, John Rosia Dominco Santilo, Antonio Scozzavava, John Giambot—tous des adultes italiens.

Les chauffeurs Michael Burgen et Macedon ont été tués sur le coup. Ce dernier laisse une femme mais pas d'enfants. Antonio Umbello laisse une femme et quatre enfants en Italie. Joseph M. Keeshen, de St-Louis a la jambe broyée; il a succombé à sa blessure aujourd'hui à 11 heures et demie à la maison du Bon Pasteur et laisse une femme et deux enfants à St-Louis.

Blessés—Patrick Ryan, ingénieur de l'express, réside à Buffalo; il a une blessure interne très grave, et laisse une femme et de la famille. M. Ryan est employé dans le West Shore R. R. depuis l'inauguration de la ligne. Louis Piller, d'Alsace-Lorraine, a une profonde blessure à la jambe. A. K. Lovas, Hongrois, a une blessure à la tête et la jambe cassée. John Schultz, membre de la troupe Uncle Isaac Farce Co. de Easton, Pe, blessure à la tête, et il s'est aussi démis l'épaule.

George Saxby, de Hamilton, Ont., blessures au dos et aux hanches. John Preston, de Troy, N. Y., employé de chemin de fer, blessures à l'épaule et dans le dos, le genou disloqué.

Jules Myers, de Buffalo, N. Y., blessures sérieuses à la hanche et à la tête. S. E. Pitts, chef d'orchestre de la troupe Uncle Isaac, New York, blessures aux chevilles et aux hanches.

Camilla Libiz, Italien, blessures à la jambe, à la poitrine et à la hanche; Guistino Libiz, Italien, blessures internes; Henry Trabono, Italien, blessures internes, il a femme et deux enfants; Guiseppe Mascatello, Italien, femme et deux enfants, blessures à la tête; Mlavanno Rossa, marié et a un enfant, blessures à la tête et dans le dos; Nicolo Machino, contusions sérieuses; un Hongrois dont le nom n'est pas connu, blessure à la tête.

Tous ont été transportés à la maison du Bon Pasteur.

Le Secrétaire Blaine.

New York, 6 août—Un journal du matin publie ceci: Le Dr W. N. Baldwin, Américain, qui réside à Florence, Italie, où il a une forte clientèle, est arrivé hier à New York, à bord du steamer *Majestic*, en réponse à un cablegramme de la famille du Secrétaire James G. Blaine. Le Dr Baldwin a prodigué ses soins à M. Blaine lorsque celui-ci se trouvait à Florence et l'on assure qu'il lui a fait beaucoup plus de bien qu'aucun autre médecin. Le Dr Baldwin est parti immédiatement pour Bar Harbor.

Le steamer Alameda.

San Francisco, 6 août—Le steamer *Alameda* est arrivé aujourd'hui d'Australie, et rapporte avoir passé le *Mariposa* peu de temps avant son arrivée à Auckland.

St-Louis, 6 août—Une dépêche de la ville de Mexico annonce: Le *Diario de Centro Americano* publié à Guatemala, dit que la famille du malheureux général Barrundia, qui a été tué par des soldats guatémaliens à bord d'un steamer de la malle du Pacifique, dans le port de San Jose de Guatemala, vient d'obtenir une décision en faveur de sa réclamation contre les Etats-Unis. Une indemnité de $800,000 sera payée à la famille.

On apprend d'une source certaine qu'un autre engagement a eu lieu entre des douaniers et une bande de contrebandiers, les mêmes qui ont eu un conflit avec les douaniers de New Laredo.

Les contrebandiers étaient au nombre de quinze, mais on ignore le montant de marchandises qu'ils avaient en leur possession.

Plusieurs douaniers ont été blessés, et les contrebandiers ayant été les plus forts, ont réussi à fuir avec leurs marchandises.

Le sénateur George.

St-Louis, 6 août—Une dépêche de Jackson, Miss., dit que le sénateur George a été fortement battu aux élections primaires dans le comté Berkesdale; le candidat du parti Alliance remportant même la section où réside le sénateur George.

Le World's Fair.

Jefferson City, Mo., 6 août—Le comité d'Etat du World's Fair a achevé son organisation en nommant les officiers suivants: Président, N. H. Gentry, de Sedalia; vice-président, Nathan Frank, de St-Louis; secrétaire, Charles W. Green, de Brookfield; trésorier, Dr V. McD. Coffey. Ces officiers sont élus pour une période de six mois.

Le croiseur des Etats-Unis Charleston.

San Francisco, Cal., 6 août—Le croiseur des Etats-Unis *Charleston* est arrivé ici hier. Il était parti d'ici le 9 mai, pour aller à la poursuite du steamer insurgé chilien *Itata* et est revenu avec ce navire, le 4 juillet, à San Diego. Après être resté dans le port de San Francisco près de trois semaines, le *Charleston* est parti pour le Nord, faisant escale à Santa Barbara, Reddon, Port Hartford et Santiago. Dans chacun de ces ports un grand nombre de personnes ont visité le croiseur.

Inondations.

San Francisco, 6 août—La rivière Yarra à Melbourne a débordé. Plus de mille familles sont actuellement sans gîte. Les dommages s'élèvent, dit-on, à $2,000,000.

Des nouvelles d'Auckland, en date du 14 au 16 juillet, annoncent qu'il y a eu une grande inondation et quelque chose comme un ras de marée à Melbourne le 13. Les villes environnantes ont été submergées et plusieurs navires ont sombré. Depuis 1826 on n'avait eu d'inondations aussi sérieuses.

Sur un rayon de plusieurs milles, tout est dévasté le long de la rivière Yarra. Nombre de fabriques sont sous l'eau ainsi que plusieurs maisons sur le côté sud de la rivière à Toorak.

A South Richmond, autre faubourg de Melbourne, plusieurs rues sont submergées et 2,000 familles sont aussi sans gîte.

Les affaires sont presque entièrement suspendues dans la ville, et l'on s'occupe à recevoir les malheureuses victimes de l'inondation.

Un fonds de secours a été organisé et en peu de temps on avait obtenu la somme de 5,000 livres sterling. Il y a dix personnes qui ont péri.

La question du tabac.

—Moi, raconte un monsieur, je fume, bien que je sache que cela me fait le plus grand mal.... Le tabac me rend complètement abruti.

Boireau, avec politesse.

—Oh! vous le seriez peut-être sans ça!

Fin de dîner entre gommeux cosmopolites.

L'un d'eux, fortement éméché, lève son verre:

—Messieurs, je bois à la santé de l'union des races latines et des rastaquouères!

On causait d'un politicien qui a changé déjà, deux ou trois fois, de parti.

Ce qui ne l'empêche pas d'être un des plus braillards déclamateurs du moment.

—Cet animal-là, disait quelqu'un, il résume à lui seul toutes les attributions des derviches: hurleur et tourneur!

Illogismes de la langue française.

Un joueur dit, en sortant de son cercle:

—Je viens de prendre une culotte.

Et à quel moment dit-il cela? Au moment où il vient d'être complètement dépouillé!....

On causait du général Hoche, à propos de son dernier anniversaire:

—Quel courage! Et aussi quelle douceur! quelle onction!

—Oui, un vrai abbé de l'épée.

Après les cochers de fiacre et les garçons boulangers, on dit que les nourrices vont faire grève. Avec la mode actuelle, l'on voit toutes les femmes *ondulées*!

Oh! mon biberon!

La série des drames au vitriol reprend depuis quelque temps.

—Parbleu, s'écrie Calino, par cette température tropicale, on ne peut voir que des amours.... brûlantes.

Aux examens au Conservatoire:

—Et X...., est-il reçu?

—Mais non, il a fait une fausse note et ça l'a enterré!

—Enterré! une note *fosse* alors!

Bouquet de pensées:

Bien des gens se montrent chatouilleux sur le point d'honneur.

Mais, hélas! il en est bien davantage qui ne le sont que sur le creux de l'estomac.

Le premier boulanger connu fut, certainement, le dieu Pan.

N'est-ce pas lui qui fit les premières flûtes?

A la Monnaie, les essayeurs de métaux éprouvent de l'or.

Combien d'entre nous se contentent d'éprouver, constamment, de la gêne, et n'en sont pas plus fiers pour cela!

Interrogez un fermier quelconque, il vous dira que les œufs sortent des poules.

Et que les poussins sortent des coques.

Calino est allé sur le terrain.......

—A la première reprise, raconte-t-il, mon adversaire a été atteint à l'épaule. La blessure était légère. Je lui en ai fait une *nouvelle à la main*.

Gavroche est heurté, dans la rue, par un corbillard qui passe à vide:

Il se remet vite de son émotion, et, apostrophant le cocher:

—De quoi! de quoi! s'écrie-t-il, on a donc la prétention de charger en route?

La petite Calino reçoit, de son bon ami, qui est en Angleterre, une dépêche télégraphique:

—Comme ça va vite, dit-elle, une dépêche; en voici une qui arrive de Londres, et la gomme est encore humide.

VENTES A L'ENCAN

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Syndic.

H. W. Benedict vs. Ses Créanciers.

No 33,298.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR E. CURTIS, encanteur.—Bureau, 201 rue Canal—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Fred. D. King, juge, siégeant à la place de l'Hon. Alb. Voorhies, daté le 6 août 1891, à moi adressé, je vendrai, MARDI 18 août 1891, au local No — rue Prytanès, entre les rues Aline et Foucher—

Un lot de beaux meubles de maison et effets mobiliers, comprenant, en partie, un nouveau genre de meubles de salon et de chambres à coucher, tableaux, ornements, etc.

Aussi, le droit d'occupation du cottage jusqu'au 1er octobre 1891.

Conditions—Comptant.
7 août—7 16 17 18

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 31,620—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par Pascal Lapuyade, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
29 juil—29—4 7 août

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.		Départ.	
Memphis and Kansas City Fast Train	7:55am	Memphis and Kansas City Fast Train	5:15pm
Vicksburg Ex.	5:40pm	Vicksburg Ex.	8:00am
Baton Rouge accommodation	10:20am	Baton Rouge accommodation	5:00pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 2 Fast Mail	7:45am	No 4 Fast Ex.	7:45 am
No 7 Coast Acc.	9:05am	No 6 Lim. Ex.	7:30 pm
No 1 Lim. Ex.	4:45pm	No 8 Coast Acc.	3:45 pm
No 3 Fast Ex.	7:20pm	No 2 Fast Mail	8:35 pm
Exc. dimanche et mercredi	9:40pm	Exc. dimanche et mercredi	7:35 am

ILLINOIS CENTRAL.

Passenger	7:20pm	Passenger	7:00am
Chicago and St. Louis mail	8:25am	Chicago and St. Louis mail	6:00pm
Chic. limited	6:00pm	Chic. limited	12:01pm
M. & K. C. ex.	8:25am	M. & K. C. ex.	6:00pm
Accommodation	8:50am	Accommodation	4:30pm
Exc. dimanche	8:45pm	Exc. dimanche	7:35am

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express	7:00pm	No 51 California Express	8:00am
Local	10:25am	Local	3:50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

San Antonio Express	7:20pm	San Antonio Express	8:00am
California Ex.	7:30am	California Ex.	5:00pm

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited	2:30 pm	No 6 Fastline	8:45 am
No 5 Fastline	7:00 am	No 2 Limited	5:00pm

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche et mercredi.

No 9	7:35 pm	No 10	8:10 am

Tous les jours, dimanche excepté.

No 7	8:30 am	No 8	4:15 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la-Hache	9:00 am	Pte-la-Hache	7:00 am
	4:50 pm		5:00 pm
Shell Beach	2:30 pm	Shell Beach	10:00 am

Dimanche.

Shell Beach	10:10 am	Shell Beach	6:00 am
Pte-la-Hache	9:10 pm	Pte-la-Hache	4:00 pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours—Passager.

Alger	9:00 am	Alger	4:20 pm

Mixed—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger	5:45 pm	Alger	6:00 am

Passager—Dimanche seulement.

Alger	7:05 pm	Alger	8:00 am

Grand Isle Limited—Tous les jours, le dimanche excepté.

Alger	1:55 pm	Alger	9:15 am

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soins renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington, (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES,
Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

VENDREDI, 7 AOUT 1891.

Bayou Goula—WHISPER, à 12 m
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M

SAMEDI, 8 AOUT 1891.

St-Louis—CITY OF HICKMAN, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ASSUMPTION, à 12 m

Fleuve et rivières.

Memphis, 6 août—Le fleuve a 11 pieds 3 pouces et monte. Temps clair et chaud. Départs, *City of New Orleans* pour St-Louis à 2 p m. Future City pour la Nile-Orléans à 11 a m, Chickasaw pour Arkansas City à 5 p m.

Cairo, 6 août—Le fleuve a 17 pieds 9 pouces et monte. Temps beau et chaud. Arrivés, Arkansas City de St-Louis à 2 a m. Belle Memphis de Natchez à 8 a m. Départs, Arkansas City pour Natchez à 5 a m; Belle Memphis pour St-Louis à 9 a m.

Louisville, 6 août—La rivière baisse—3 pieds 9 pouces aux chutes; 0 pieds 1 pouces dans le canal. Temps clair et chaud.

Les Passes

Port Eads, 6 août, 6 p m—Vent du sud ouest. Arrivée, steamship Whitney de Bluefields. Départs, steamships Breakwater pour Bélize, Hond.; Aransas pour la Havane; Harlan pour Bluefields et Grecian Prince pour Dunkerque via Norfolk, Vie; barque Chas Luling pour Brême.

Marchés.

Paris, 6 août—Les rentes 3 pour cent—95 francs 5 1|2c.

Londres, 6 août, 4 p m.—Consols à la clôture 95 15|16 au comptant et 96 à terme.

Havane, 6 août—Or espagnol 239 1|2 239 3|4. Change ferme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 6 AOUT 1891.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Rosmoor, Leish. Rouen, via Norfolk, Vie.

ARRIVÉS.

Steamship (fran) Paris, Chevalier. Anvers, via Havre, Bordeaux, Corunna, Havane, et les ports mexicains. [précédemment rapporté à la Quarantaine.]

Steamship (am) Whitney, Rupner, Bluefields.

A LA QUARANTAINE.

Steamship (alle) Australia, Spruth, Hambourg, via Havre, St-Thomas et les ports mexicains.

BATEAUX A VAPEUR

Jesse K Bell, Campbell, Bayou Sara
Neptune Keane, Bas du fleuve
Towboat Oakland, Clark, St-Louis, avec 7 barges

EXPORTATIONS.

ROUEN, VIA NORFOLK, VIE—par steamship Rosmoor—103,005 boisseaux blé en grenier 8000 sacs à grain.

IMPORTATIONS.

HAVRE—par steamship Paris—1 caisse fifrice Lafargue Bros—2 caisses meubles Shattuck & H—36 caisses champignons A M & J Solari—2 caisses tissus 4 caisses livres 10 caisses sucre et peintures 4 caisses quincaillerie 1 barrique vin 8 V Fornaris & co........ D'Anvers — 3300 barils ciment 24 caisses feuilles de plomb à ordre—125 caisses eau minérale F Hollander—25 caisses chocolat 100 caisses fromage M A Baudet—44 caisses 15 caisses chocolat 100 caisses fromage 10 caisses extrait de bœuf 1 caisse armes et paquets autres 6 barriques vin 9 colis mdises 690 bambous vin 8 V Fornaris & co........ De Bordeaux—9 barriques vin 13 barriques eau de vie 11 caisses eau de vie 100 caisses légumes 27 caisses liqueurs 7 barriques liqueurs 2 caisses robinets 1 caisses parfumerie 4 caisses bonbons 1 caisse capsules 22 caisses vin et eau de vie V Fornaris & co—260 caisses vin Anthony; cha 3 caisses livres, etc Legardo & co—1 caisse olives vin Southern Pacific Co—7 caisses conserves 2 caisses vins etc 3 caisses huile 49 caisses vin et eau de vie 30 caisses vin 6 barriques vin C Martin. De Vera Cruz—591 sacs café Smith Bros Comp—75 sacs café Schmidt & Ziegler—50 sacs café Wittfield Bros—60 sacs café 1 caisse cigares Southern Pacific Co—4 caisses cigares 2 caisses cigarettes Limongi & Cavsard.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Jesse K Bell—14 balles coton 171 sacs graine coton et fret assorti.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—117 barils mélasse 125 sacs riz brut et fret assorti.

ST-LOUIS—par towboat Oakland et barges—256,250 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR.—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—148 balles coton 4000 sacs farine graine coton et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—29 barils sucre 14 sacs riz brut et fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—16 balles coton et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—294 boucts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—2 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Aimdale	U K or Continent	Elevator
Aransas	Havane	Alger
Breakwater	Bélize	3e dist. 30
Bernard Hall	Liverpool	Elevator
Chalmette	New York	Alger
Clinton	Brazos Santiago	Alger
City of Dallas	Puerto Cortez	3e dist. 30
Discoverer	Liverpool	Pic Tior
El Sol	New York	Alger
Fairmead	U K or Continent	Elevator
Gussie	....	Alger
Grecian Prince	U K or Continent	rue 7e
Governor	Liverpool	2e dist. 10
Haslan	Bluefields	Alger
Peppeo	U K or Continent	Elevator
Rannmoor	U K or Continent	Elevator
S Plassi	Truxillo	1er dist. 15
Sydmonton	Continent	Elevator
Teresa		Point
Teutonia	U K or Continent	1er dist. 32

NAVIRES.

August	Brême	1er dist. 27
Riverside	....	4e dist. 44

BARQUES.

Auguste	Brême	4e dist. 45
Catalena	Barcelone	rue 8e
Christel	Brême	4e dist. 43
India	Brême	1er dist. 32
Lina	Espagne	1er dist. 38

GOELETTES.

Henry Souther	....	1er dist. 13
Lilian Hyatt	....	6e dist
Palos	....	1er dist. 13
Robt Ruff	....	6e dist
Sarah A Fuller	Pascagoula	1er dist. 32
Susie M Plummer	New Haven	1er dist. 27

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Steamship Hudson, Kemble......parti 1er août
Steamship El Dorado, Byrne......parti 1er août
Steamship El Mar, Mason......parti 5 août

[illegible]
Steamship [illegible]......parti [illegible] juil
Steamship [illegible]......parti [illegible] juil
Steamship [illegible]......parti 20 juil
Steamship Investor, Black......parti 20 juil
Steamship Yucatan, Edwards......parti 20 juil
Steamship Editor, Thomson......parti 19 juil
Steamship Jamaican, Lowers......parti 3 août

BRÊME.

Steamship European, Morgan......parti 16 juil
Steamship Lopy, Woolverton......parti 14 juil

LONDRES.

Steamship European, Morgan......en char. 21 juil

BORDEAUX

Steamship Lyndhurst, ...parti 23 juil

ANVERS.

Steamship Lyndhurst, ...parti 15 juil

HAVRE.

Steamship Paris, Chevalier......parti 13 juin

New Orleans Brewing Association.

Peter Blaise, Président; H. P. Dielmann, Vice-Président. Ernest Pragst, Secrétaire.

BUREAUX:
No 194 RUE COMMUNE,
NOUVELLE-ORLÉANS.
31 août—1 an—dim

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

ABONNEMENTS:

ÉDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Lise Coulon et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 31,143 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du terrain No 124 sur le plan du dit faubourg, dans le carré borné par les rues Royale, anciennement Casacalvo, Espagne, Mandeville et Dauphine, anciennement Grands-Hommes, faisant le coin et mesurant trente-neuf pieds, mesure française, rue Casacalvo, sur quatre-vingt-quatre pieds de profondeur et de façade rue Espagne. Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec soixante-dix actions du fonds-capital de la Banque des Citoyens en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions: Une somme comptant suffisant à payer la réclamation de la demanderesse; $136, montant du prêt (stock loan) avec 10 0|0 d'intérêt à partir du 1er mai 1883 et une autre somme de $1,260.00 le montant des contributions sur les dites actions de stock, avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de cette somme du 1er décembre 1888 et avec 8 0|0 d'intérêt par an sur $140 de ce te somme du 1er décembre 1889, et les frais et dépenses de procédure et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: la somme de $7,200, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 juil—13 20 27—août 3 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Wm G. Chamberlain vs Robert Moulton.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 33,311.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et servitudes qui en dépendent ou qui, en quelque sorte, lui appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet original No 28, maintenant 558, borné par les rues Gravier, Tonti, Perdido et Rocheblave. Le dit lot est désigné par le No six, sur un plan de subdivision du dit îlet en trente quatre lots par A. De Armas, député voyer de la ville, daté le 4 avril 1885, et annexé pour référence et rapport à un acte de dépôt pardevant N. B. Trist, notaire en cette ville, daté le 15 juin 1885 et mesure trente pieds trois pouces de face à la rue Perdido, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 juil—15 22 29—août 5 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Premier et du Deuxième Districts.

Succession de Mme Ann Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 31,031.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1891, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 8 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Quatre certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues David, St-Louis, Salomon et Conti, désignés par les numéros un, deux, trois et quatre, conformément à un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville le 21 avril 1856, déposé en l'étude de Philippe Lacoste, notaire. Les dits lots de terre, mesurant chacun, au pied américain, trente un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Conti, sur une profondeur de cent deux pieds huit pouces. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Conti et David. Etant la même propriété que feu Mme Anne Smith a acquise de James Destan conformément à un acte passé pardevant Philippe Lacoste, ancien notaire, le 18 octobre 1858.

2° **Un certain lot de terre**, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, mesurant (au pied anglais) trente trois pieds un pouce de face à la rue Commune sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Acquis par la décédée, Mme Anne Smith, de John Uchigievich, par acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 10 octobre 1866.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 juil—6 13 20 27—3 8 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. George Pandely.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,378.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le troisième district de cette ville, rue Marigny, entre Moreau et Victoire, (et l'autre rue à été Mandeville), désigné par le No 45, sur un plan du faubourg Marigny, fait par Nicholas Deferrier, et déposé en l'étude de Wm Christy, notaire, le dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Marigny sur cent quarante cinq pieds de profondeur, le tout en mesure française. Ensemble avec soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane garanties et attachées à ladite propriété.

Saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaintif, soit la somme de $240, montant du prêt (stock loan) avec 10 0|0 d'intérêt à partir du 1er novembre 1882 et une autre somme de $1200 montant des contributions sur les dites actions avec 8 0|0 d'intérêt par an sur chacun des neuf appels annuels pour contributions de $120 chacun à partir du jour d'appel, l'appel étant le 1er de l'an de chaque année depuis 1881 à 1890 inclusivement et les frais et charges de l'affaire et de la vente et les taxes d'Etat et de ville sur dite propriété.

L'acquéreur, en outre, assumera le résidu de la dette du fonds capital hypothéqué, dette non encore due, mais sujette à être appelée sous la charte et les lois de la Banque, à savoir: La somme de $4,260, et l'acquéreur en outre assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y en a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juil—21 28—août—4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée formant l'encoignure des rues Ste-Anne et Miro (dans l'îlet borné par les dites rues et les rues Dumaine et Galvez).

Victor Reulet vs François P. Barthe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 33,460—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs. Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 29 août 1891, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Miro, Dumaine et Galvez, mesurant trente-deux pieds, huit pouces et quatre lignes de face à la rue Ste-Anne, sur une profondeur de cent neuf pieds et de face à la rue Miro, le tout plus ou moins.

Titre enregistré au Bureau de Transfert, livre 134, folio 381.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Michael McQuade vs Wm J. Woodruff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 27,139.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Cinq certains terrains**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 16, 17, 18, 19 et 20, dans le carré No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, selon un plan annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 23 décembre 1870. Les dits terrains mesurent chacun trente (30) pieds de façade sur l'avenue Nashville, sur une profondeur de cent cinq (105) pieds entre lignes parallèles. Le terrain No 16 forme le coin de la rue Live Oak et de l'avenue Nashville; aussi tous les droits, titres, intérêt, réclamation et demande du défendeur à un morceau de terre, trente (30) pieds de largeur, s'étendant devant les dits terrains.

2° **Trois terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, désignés comme les Nos 13, 14, 15, dans le carré d'îlet No 20, borné par l'avenue Nashville et les rues Live Oak, Arabella et Laurel, mesurant, au pied américain, selon un plan du dit carré annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 décembre 1870, chacun trente (30) pieds de façade rue Arabella, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent cinq (105) pieds. Le terrain 15 forme le coin des rues Arabella et Live Oak.

Le tout a été acheté par le défendeur de Mme Mary Jane Finnegan, par acte pardevant H. E. Kar, notaire, le 20 janvier 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
23 juillet—23 30—août 5 13 19 22

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Philip Burnstein et al. Meyer Weil, possesseur actuel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 9,769—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Levée, Chartres, Toulouse et St-Louis, désigné par le No 72 sur un plan déposé en l'étude de F. Lacoste, mesurant vingt pieds 2 pouces et demi de face sur la dite rue Levée sur cent quarante huit pieds huit pouces sur la ligne le séparant du terrain No 73; soixante-six sur la ligne opposée près de la rue St-Louis; de là courant à angles droits, cinq pieds quatre pouces et deux lignes, et ayant une seconde profondeur de soixante quatorze pieds dix pouces et quatre-huitièmes de ligne de profondeur, et vingt cinq pieds cinq pouces et demi de largeur à l'arrière. Ensemble avec 290 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane y attachées et garanties.

Saisi dans la susdite affaire

Conditions: comptant, une somme suffisante à payer la réclamation de la demanderesse, soit $1 550 avec dix pour cent d'intérêt à partir du 1er avril 1882, le montant du stock loan debt et la somme additionnelle de $6,200 de contributions sur les dites actions du capital, avec 8 pour cent d'intérêt sur chaque des dites 10 demandes annuelles de contributions de $620 chacune à partir de la date des demandes; les demandes ayant été faites le 1er décembre de chaque année, à partir de 1881 à 1890, inclusivement, et les frais du procès et de la vente ainsi que les taxes d'Etat dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le reste de la dette hypothéquée sur le stock debt non due encore mais sujette à être appelée en vertu de la charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, la somme de $21,760 et l'acquéreur assumant toutes les obligations de l'actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en vertu de sa charte et de ses lois, et le reste comptant s'il y en a, du prix d'adjudication.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21 28—4 11 18 22 août

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété située dans le Cinquième District.

Mutual Loan and Building Company vs. Mme Anna Alwert et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 32,586. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 août 1891, à midi de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro quatre de l'îlet numéro 120, borné par les rues Market, Seguin et Evéline, conformément à un plan de A. De Armas du 26 août 1886, annexé à un acte pardevant Wm. H. Seymour, notaire, le 10 août 1886. Le dit lot mesure trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Market, sur une profondeur de cent dix-sept pieds deux pouces et six lignes, entre lignes parallèles, sur une largeur en arrière de trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
14 juil—14 21 28 août 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés dans le Troisième District.

Alexandre Lamarque vs. Pierre Verges.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32,801—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 22 août 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros 11 et 12 de l'îlet No 114 (conformément aux livres de l'assessement îlet 113), bornés par les rues Cha tres, Royale, Flood et l'avenue Caffin. Les dits lots de terre se touchant et mesurent comme suit: Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Royale et Flood et mesure trente quatre pieds un pouce et cinq lignes de face à la rue Flood, sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces et face à la rue Royale. Le lot No 12 mesure trente et un pieds de face à la rue Flood sur une profondeur de cent trente pieds dix pouces entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20 27—août 3 10 17 22

PAR LE CONSTABLE.

J. Alexander vs steamboat T. P. Leathers.—No 12,610.

COUR DE DISTRICT DES ETATS UNIS pour le District Est de la Louisiane.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai au plus fort enchérisseur le SAMEDI, vingt-neuvième jour d'août 1891, à l'entrée principale de la douane, rue du Canal, dans cette ville la propriété ci-dessous décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec le tout et séparément les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de la Ville de la Nouvelle-Orléans (connue comme Propriété Batture) dans l'îlet No Un borné par les rues Delta, Front Canal et Gravier, désigné par le No 7 du dit îlet sur un plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la Ville, daté le 21 mai 1860 et déposé au bureau de W. J. Castell, ex-notaire public en cette ville, lequel lot mesure vingt-cinq pieds de face à la rue Delta, et vingt-cinq pieds de face à la rue Front, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-huit pieds et huit pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

BUREAU DU MARSHAL DES ETATS-UNIS, Nouvelle-Orléans, 29me jour de juillet 1891.
J. R. DONNALLY
Marshal des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane.
29 juil—29—août 1 8 15 22 29

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et café dans le centre des Presses à Coton et des fortes expéditions, coin Sud Peters et St-James, connu comme "Charley's". Ensemble avec la clientèle, installations et le contenu du dit établissement de première classe, et

Un Cottage Double,

Rue Rousseau, entre Jackson et Philip.

Succession de Mme Mary Hawkins.

No 33,269—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur — Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 15 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé, daté et signé dans l'affaire ci-dessus le 13 juillet 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, savoir—

1° Le café et résidence cottage, au coin nord-ouest des rues Sud Peters et St James, dans l'îlet borné par les rues Sud Peters, St-James, Tchoupitoulas et Market. Le terrain est composé de 3 lots, Nos 3, 4 et 5, qui mesurent ensemble 25 pieds 6 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Sud Peters sur une profondeur de 100 pieds 10 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 5 formant le coin Sud Peters et St-James.

Ensemble avec la clientèle, comptoirs, étagères, installations et le contenu du dit café.

2° Le cottage double No 127 rue Rousseau, borné par les rues Jackson, Philip Rousseau, et Fulton. Le lot mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Rousseau sur 158 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur.

Dans un voisinage bien amélioré au milieu de toutes les accomodations, d'accès facile aux affaires et est toujours occupé par de bons locataires.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur à un et deux ans, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque et privilège du vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties. Les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes de la courante année en outre du prix de l'adjudication et devant déposer dix pour cent comptant au moment de la vente.

Les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire.
15 juil—15 25—août 1 8 15

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli Cottage double dans le Sixième District.

Nos 763 et 763 1-2 rue Constance, entre Milan et Marengo.

Heinrichs & Dannerman

vs

Leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 34,719.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau 164 rue Commune—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le [28] juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le joli cottage en bois à deux corps de logis Nos 763 et 763 1|2 de la rue Constance, entre Milan et Marengo borné par la rue Magazine, ayant 5 chambres de chaque côté, ouvre et hangar, bonne cour dans le fond retiré de la rue. Les chambres ont des tuyaux à gaz prêts pour le gaz. La propriété est en bon ordre, ayant été bâtie il y a quelques années, les chars urbains passant devant la porte; un côté est loué actuellement pour $15 par mois, l'autre côté est vacant. Le terrain mesure 30 pieds de face rue Constance, 159 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur, 10 pour cent sera requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant G. C. Priet, notaire.
4 juillet—4 11 18 25—1 8 août

VENTES A L'ENCAN.

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Machines, Bouilloires, Comptes ouverts, etc.

Dans l'affaire de John H. Langman vs. Ses Créanciers.

No 33,152—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place—VENDREDI, 14 août, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 28 juillet 1891 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux au coin des rues St-Claude et Montégut—

Un lot de machines, consistant en une bouilloire, engin, raboteur, etc; aussi, un lot de comptes ouverts.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.
5 août—5 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE EN BOIS, ARDOISÉ.

No 563 rue Conti.

Succession de Jacob Hubert et Johanna Kimmel, sa femme.

No 33,243—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau, 25 Commercial place—SAMEDI, 8 août, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Conti, White, la Promenade Carondelet et la rue Dupré, désigné par le No 12, mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes sur la rue Conti, 106 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne le divisant du lot No 11, et 107 pieds 11 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 13. Ensemble avec un cottage en bois couvert en ardoises, contenant six chambres, deux citernes, hangars lieux d'aisances, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance en billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et privilège du vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes de 1891 seront assumées par l'acquéreur en sus de prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
3 juil—6 11 18 25 août 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

BEAU COTTAGE EN BOIS,

—ET—

Bâtisse à deux étages à l'arrière.

No 322 rue Première.

Succession de John Hasey.

No 33,414—Cour Civile de District.

PAR D. DANZIGER, Encanteur — Bureau No 25 Commercial Place—SAMEDI, 29 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 22 juillet 1891 et rendu dans la succession ci dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Première, Philip, Dryades, et St-Denis, mesurant trente pieds de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt deux pieds et six pouces ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant du prix à la vente.

Acte de vente pardevant Félix J. Dreyfous Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 juil—31—août 8 15 22 29

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de choix dans des propriétés foncières bien situées et d'un bon rapport.

Cottages doubles attrayants, d'un rapport constant, Nos 382 et 382 1|2 rue Annonciation, entre les rues St-André et Joséphine, et le grand et beau terrain adjacent pour bâtir.

Joli cottage simple en bois, No 412 rue Annonciation.

—ET LE—

Magnifique cottage double, Nos 408 et 410 rue Annonciation, entre la rue Joséphine et l'avenue Jackson.

Le tout est avantageusement situé pour la location dans un des meilleurs quartiers de la partie inférieure du Quatrième District.

Succession de Mme Lizette Krekeler, veuve de William Krekeler.

No 31,818—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—SAMEDI, 8 août 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 juin 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de valeur ci-après décrites, à savoir—

1° **Le joli cottage double bien bâti,** Nos 382 et 382 1|2 rue Annonciation, dans le carré borné par les rues Chippewa, St-André et Joséphine, dans le Quatrième district de cette ville, retiré du trottoir, permettant d'avoir un parterre, cette bâtisse a 5 chambres, et cabinet, cave, auvents, arrière cour et une jolie allée briquetée pour chaque corps de logis, toujours occupé et rapporte $360 par an. Le lot mesure 30 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur, mais 123 pieds de profondeur sur un plan dressé par O. J. Morel, et après décrit. En bonne condition et bien situé. Impossible de trouver un placement plus avantageux.

2° **Le terrain de choix pour bâtir,** touchant et dans le même district et îlet que la propriété et améliorations qui précède mesurant 30 pieds 11 pouces 7 1|2 lignes de face à la rue Annonciation sur 126 pieds de profondeur mais 123 pieds de profondeur d'après un plan dressé par O. J. Morel, daté le 27 mai 1874 et déposé au bureau d'Octave Morel, notaire en cette ville, sur lequel le dit lot et le lot ci-dessus décrit sont formés du lot No 12 du plan original de la ville de Lafayette. Un bon site pour résidence ou comme bon placement.

3° **L'attrayant cottage résidence double** en bois, Nos 408 et 410 rue Annonciation entre Joséphine et l'avenue Jackson (dans l'îlet autrement borné par la rue Chippewa, quatrième district de cette ville) retiré de la banquette avec jardin de façade et allée briquetée de chaque côté, 5 chambres, citerne, deux cabinets et l'arrière bien briquetée et contenant galeries de façade 5 chambres, citerne et hangars de chaque côté, constamment loué et rapporte un revenu de $312 par an. Le lot est de dimensions plus grandes que d'ordinaire et est désigné par la lettre A sur un plan dressé par Hunter Stewart, Esq., député voyer de la ville, et mesure conformément en mesure française 37 pieds 2 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et comprend la portion inférieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue Jackson, convenable aux lignes de char, églises et marchés, et toujours occupé par de bons locataires.

4° **Le joli et simple cottage en bois** No 412 rue Annonciation, dans le même district et carré d'îlet, et touchant à la propriété ci-dessus troisièmement décrite, contenant 3 chambres, citerne hangar et une grande cour. Le terrain étant large et profond, et est désigné par la lettre B sur le dit plan dressé par Hunter Stewart, député-voyer de la ville, et mesure conformément 28 pieds 9 pouces de face à la rue Annonciation sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et est composé de la portion supérieure du lot No 8 sur le plan original de la ville de Lafayette, lequel dit lot No 8 mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Annonciation sur 149 pieds 10 1|2 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La propriété est louée à raison de $120 par an.

Ces emplacements de propriétés de choix et sites pour bâtir sont bien situés pour résidence ou emplacement de propriétés, le voisinage étant de choix et populeux. Ceux qui cherchent des placements de première classe ne devraient pas négliger cette occasion. Voir les plans à la Bourse.

Termes et Conditions—Un tiers comptant, la balance à un et deux ans de crédit, en billets spécialement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an. 5 pour cent honoraires d'avocat, polices d'assurance transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent sur le prix de la vente.

Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 juil—8 11 18 25—août 1 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur à Alger.

Cottages doubles et simples.

Succession de Mme Caroline Sophie Elizabeth Carstens, veuve en premières noces de Charles Beyer et femme décédée de Adam L. Hasling.

No 32,451—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 5 septembre 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de N. H. Rightor, juge de la dite cour, Division D, maintenant absent sur congé, daté du 22 juillet 1891, et rendu dans la susdite succession, la propriété ci dessous décrites, à savoir—

1. **Le beau cottage-résidence double,** Nos 37 et 37 1|2 rue Patterson, et grand lot s'étendant en travers de l'îlot et faisant face aussi à la rue Villere dans l'îlet autrement borné par les rues Barthélemy et Lavergne, dans le Cinquième District de cette ville. Le dit lot est désigné par le No 2, d'après une esquisse faite par C. W. Lewis, voyer, en date du 18 avril 1861, et mesure conséquemment 38 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Patterson, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 159 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté de la ligne près de la rue Barthélemy, et 137 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Lavergne. Les améliorations comprennent le cottage double en bois, Nos 37 et 37 1|2 rue Patterson contenant en tout 6 chambres, allées de côté, citerne, hangars, cours devant et à l'arrière à chaque demeure; loué à raison de $14 par mois.

2. **Le cottage simple en bois** sur la rue Chestnut, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Peters et Gorselin, Cinquième district de cette ville, contenant 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans la bâtisse inférieure, citerne, allée de côté et cour. Loué $7 par mois. Le terrain mesure d'après un croquis dessiné par A. DeArmas, voyer, attaché à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire, le 29 décembre 1883, 25 pieds de face à la rue Chestnut sur 69 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente, jusqu'à paiement final. 5 pour cent honoraires d'avocat, et toutes les clauses usuelles de garantie, le pacte de non aliénando, les polices d'assurance transférées et les acquéreurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent du prix de la vente sera requis.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant les notaires suivants:

Pour la propriété premièrement décrite, M. W. H. Seymour, et pour la propriété deuxièmement décrite, M. James Fahey.

1er août—1er 8 15 22 29—sept 5